

Communiqué de presse du 14/10/2026

À Lannion, le vélo gagne du terrain : la sécurité reste l'affaire de tous



Alors que la fréquentation des aménagements cyclables progresse sensiblement à Lannion, la Ville poursuit ses actions de sensibilisation pour favoriser une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la voie publique.

Entre mai et septembre 2025 et la même période en 2026, les compteurs enregistrent une hausse de 60 % de la fréquentation cyclable quai d'Aiguillon et de 27 % chemin de Ker ar Faout. Des évolutions encourageantes, qui témoignent de la place croissante du vélo dans les déplacements quotidiens et de l'intérêt d'aménagements sécurisés.

Sensibiliser plutôt que sanctionner

Jeudi 8 octobre, la police municipale, accompagnée de Carine Hue, adjointe aux Mobilités, et de Marc Nédélec, adjoint à la Tranquillité publique, a mené une opération de sensibilisation avenue de la Résistance.

Objectif : rappeler le fonctionnement des aménagements cyclables, notamment le sens unique de circulation de la piste située côté Leclerc, entre les giratoires d'Armor et de Pégase. À l'inverse, la piste située côté aéroport est bidirectionnelle.

Le respect de ces règles est essentiel pour prévenir les risques de collision, particulièrement aux intersections et aux sorties de propriétés. En effet, la piste unidirectionnelle n'est pas dimensionnée pour se croiser et le contre-sens peut entraîner gêne et accrochage avec les autres usagers de la piste.

La Ville rappelle également aux automobilistes la nécessité d'une vigilance accrue à l'approche des giratoires, où les traversées piétonnes et cyclables sont prioritaires.

Des mobilités en développement, une responsabilité partagée

À mesure que les usages évoluent, la sécurité repose sur l'attention et le respect mutuel de chacun : automobilistes, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et piétons.

Par cette action avant tout pédagogique, la Ville réaffirme son engagement en faveur de mobilités plus sûres, accessibles et respectueuses de tous.